

La Commune de Les Deux Alpes  
RECRUTE  
**Trois Agents de Police Municipale**  
Poste à pourvoir au plus tôt

*Vous rêvez de travailler dans un cadre exceptionnel, avec une équipe dynamique et dans une collectivité en plein essor avec des projets d'investissements d'opérateurs internationaux du tourisme : Rejoignez les équipes des Deux Alpes, Top 10 des stations internationales françaises et de haute montagne jusqu'à 3.600 m d'altitude, 175 agents, budget : 40 M€.*

*La commune de Les Deux Alpes, au cœur du massif de l'Oisans, aux portes du Parc National des Ecrins, environ 2000 habitants, surclassée 35000.*

*Située à approximativement une heure (70 Kms) de Grenoble Alpes Métropole, elle bénéficie d'une réelle attractivité grâce à sa qualité de vie et à la présence d'un important tissu économique.*

*La nouvelle équipe municipale souhaite développer un projet en matière de sécurité et tranquillité publique. Pour cela, elle souhaite renforcer les équipes de la Police Municipale de manière à assurer une police de proximité en lien étroit avec la gendarmerie locale (dont la brigade est située sur son territoire) et développer un réseau de vidéo protection performant.*

Placé sous l'autorité du responsable du service de la Police Municipale, vous serez chargé(e) d'accomplir les missions suivantes :

- Prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique :
  - Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs et arrêtés de police du Maire.
  - Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur.
  - Réguler la circulation routière et veiller au respect du Code de la Route.
  - Prendre les mesures appropriées pour veiller à la sécurité des personnes, des biens et au maintien du bon ordre.
  - Surveiller la sécurité aux abords des écoles.
  - Préparation et encadrement des manifestations publiques en concertation avec les partenaires socio-économiques.
  - Surveillance pédestre, VTT et motorisée de la voie publique et des espaces naturels.
  - Surveillance des fermetures des débits de boissons et des établissements de nuit.
  - Suivre l'évolution des textes législatifs et réglementaires ;

*Les missions et activités ci-dessus sous entendent des tâches non listées. Les agents peuvent se voir confier d'autres missions dans le cadre du projet de service. Ils peuvent, ponctuellement et/ou en cas de nécessité liée à la mission de service public, assurer d'autres activités.*

### Compétences requises

- Communication exemplaire avec la population locale et touristique.
- Transmission régulière d'informations au responsable de service et au Maire.
- Ecrits judiciaires et administratifs.
- Echanges d'informations permanents avec les autres policiers municipaux.
- Relations avec l'ensemble des services : contacts réguliers avec les services techniques, le service d'urbanisme, sociaux, juridiques, scolaires, culturels, sport et animations...

- Collaboration avec les forces de sécurité de l'Etat, la Préfecture, l'Equipement, les services judiciaires, les affaires sociales, les services des douanes, les services de secours (PGHM, SAMU, pompiers...)
- Relations ponctuelles avec les acteurs locaux de la vie économique et le milieu associatif.
- Sens de l'écoute, du dialogue et du travail en équipe.
- Discrétion et devoir de réserve.
- Disponibilité et force de proposition.
- Bonne condition physique.
- Aptitude à la résistance aux basses températures et au climat montagnard.
- Connaissance de l'outil Informatique.

#### Conditions d'exercice :

- **Obligatoire** : à jour des formations FCO / FPA
- Temps de travail : 100%
- Service composé de 4 agents (à terme de 8 agents) de police municipale, 1 ASVP titulaire et des renforts contractuels en saison hivernale.
- Services de nuit, week-end et jours fériés en période touristique uniquement.
- Port d'armes des catégories B6, B8 et D2.
- Respect de la déontologie.
- Observation des consignes.
- Titulaire du permis B.
- Maîtrise des gestes techniques de protection et d'intervention.
- Aptitude à la maîtrise de soi lors de la gestion des situations conflictuelles.
- Connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères très appréciée (anglais, italien...)

#### Statut

Agent de catégorie C de la filière police – Grade de gardien titulaire à brigadier-chef principal.

#### Rémunération

Conditions statutaires et primes.

#### Avantages :

- Chèques déjeuners
- 13<sup>ème</sup> mois
- Comité des Œuvres Sociales
- Amicale du personnel (avantages sur les activités sportives et culturelles)
- Mutuelle et maintien de salaire
- Accompagnement à la recherche d'un logement

#### Adressez votre candidature à :

Monsieur le Maire Des Deux Alpes

Mairie de Les Deux Alpes

48 Avenue de la Muzelle

38860 LES DEUX ALPES

[recrutements@mairie2alpes.fr](mailto:recrutements@mairie2alpes.fr)